

Conditions générales de vente

Le présent document est réalisé dans le cadre de l'activité de Almanaisance /Laetitia Lisimachio domiciliée au 7 rue Belidor, 75017 Paris immatriculée sous le numéro SIRET 51988261700029

Voici quelques définitions de notions utilisées dans le cadre de cette activité :

Utilisateur : toute personne qui utilise le site internet, pour le consulter ou naviguer dessus.

Client : personne qui fait appel aux services du Prestataire.

Prestation : service professionnel effectué par Laetitia Lisimachio

Prestataire : Laetitia Lisimachio en sa qualité de professionnelle.

Article 1. Informations préalables

L'obligation préalable d'information est à respecter pour tout professionnel. Ces conditions générales de vente reprennent les mentions obligatoires prévues dans les articles R111-1 et suivants du Code de la consommation.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Prestataire et de son Client.

Tout utilisateur de ce site internet est tenu de consulter régulièrement les conditions générales de vente, et d'en prendre connaissance avant de procéder à tout paiement. Ce présent document vaut contrat d'adhésion et lie le Client au Prestataire une fois accepté.

Le droit applicable dans le cadre de ces conditions générales de vente est le droit français, de manière exclusive, en exclusion de tout autre élément d'extranéité pouvant engendrer un conflit de loi ou de juridiction internationale. Seules les juridictions françaises seront compétentes en cas de litige.

Pour pouvoir accéder aux services gratuits et payants du Prestataire, il faut avoir la pleine capacité juridique : être une personne physique ou représenter une personne morale, majeure (+ de 18 ans) au moment de la signature du contrat et ne pas être frappée d'une incapacité totale ou partielle.

Le Client atteste, par la présente, disposer d'un équipement électronique adéquat pour utiliser certains services du Prestataire, à savoir : un ordinateur, une souris, une caméra, un microphone, éventuellement des écouteurs, une connexion internet à haut débit, l'application google meet, un moyen de paiement actif.

Pour modifier ou mettre à jour des données sensibles, le Prestataire peut être amené à demander une confirmation d'identité, sous la forme la plus appropriée.

Si un manquement aux éléments de capacité ou concernant les pré-requis est observé, le Client ou l'Utilisateur se verra retirer les accès le temps de la régularisation. Il est donc primordial que le Client ou l'utilisateur remplisse avec attention les champs concernant ses données personnelles.

Article 2. Services

Les services proposés par le Prestataire sont dans le domaine du service à la personne.

Pour cela, ces Prestations sont proposées sur le site internet : <https://www.almanaissance.fr/>

Accompagnement Doula pour les futurs et jeunes parents (y compris ceux en désir d'enfant), soins massage, soins rebozo, danse prénatale.

Si nécessaire, le Prestataire se réserve le droit de modifier le contenu des services, en appliquant des modalités particulières, afin de répondre au mieux aux besoins du Client. Le Prestataire peut décider de modifier librement ses offres et services pour l'avenir. Il est toujours possible de demander des modalités sur mesure au Prestataire. Elles peuvent donc être convenues entre le Client et le Prestataire, mais doivent faire l'objet de la validation d'un devis et d'un contrat signé dans le délai fixé entre les parties. En cas de double engagement pris par le Client avec le Prestataire, les dispositions particulières prévaudront sur les dispositions générales de ce présent document.

Article 4. Durée et rythme

Les services proposés par le Prestataire n'ont pas de durée moyenne et sont selon les besoins du Client.

Le rythme d'activité de l'entreprise du Prestataire repose sur le planning hebdomadaire suivant :

- Lundi : 9h-19h
- Mardi : 9h-19h
- Mercredi : 9h-19h
- Jeudi : 9h-19h
- Vendredi : 9h-19h

En dehors de ces créneaux, il n'est en principe pas possible de joindre le Prestataire ou d'avoir un rendez-vous sauf commun accord entre les parties. La durée de traitement des demandes par le Prestataire est estimée à 72h ouvrables.

Article 5. Réservation et commande

Pour confirmer sa volonté de bénéficier des services du Prestataire, une demande doit se réaliser par le biais du site internet, d'un mail ou d'un réseau social, pour être prise en compte. Une seconde étape reste de planifier un appel découverte pour déterminer les besoins et attentes de chaque personne intéressée par les services du Prestataire.

Ensuite, le Prestataire prend le temps d'étudier les demandes avec soin, et se réserve le droit de refuser une collaboration si les problématiques rencontrées ne sont pas compatibles avec

ses missions, ou en cas de motifs légitimes invoqués, en application de l'article L121-11 du Code de la Consommation.

Article 6. Politique tarifaire

Pour accéder aux services du Prestataire, il faut s'acquitter du paiement correspondant aux prix indiqués au moment de la prise de rendez-vous.

La gamme tarifaire est prévue telle que suit :

- Rendez-vous individuel Doula 65 €/h (non soumis à TVA)
- Forfait contrat d'accompagnement longue durée 600€/10h
- Forfait contrat d'accompagnement naissance 550€ /12h puis 120 euros par tranche de 3 heures
- Astreinte 75 euros/semaine

(En cas d'incohérence entre le tarif affiché sur le site internet et le tarif sur les conditions générales de vente, le tarif applicable est celui qui figure sur le site internet.)

Le Prestataire est exonéré de la TVA en application des articles 151 et 293 B du Code Général des Impôts.

Les moyens de paiement acceptés par le Prestataire sont les virements bancaires, les chèques, les espèces. Aucun paiement en plusieurs fois n'est autorisé, sauf accord express du Prestataire.

Le Prestataire s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Les impayés entraînent immédiatement la suspension aux accès des services et programmes du Prestataire pour le Client en cause.

Les tarifs proposés dans le cadre de réductions et les promotions accordées sont définis ou accordés par le Prestataire dans un délai déterminé. Aucun escompte ni acompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Les pénalités de retard sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Le montant des indemnités pour frais de recouvrement est de 40€ HT.

Article 7. Exécution de la Prestation

Les Prestations proposées sont réalisées à distance ou chez le Client. Pour le bon déroulement de la Prestation, les parties échangeront en amont ou entre les rendez-vous par les moyens de communication suivants :

- Message what's app vocaux et écrits
- Mails

- Réseaux sociaux

Article 8. Obligations respectives

Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens dans le cadre de la réalisation de sa Prestation, conformément au droit commun des contrats.

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins pour lesquels il a été sollicité par son Client.

Le Client s'engage à dialoguer avec intelligence, à fournir un détail précis de ses attentes afin d'orienter au mieux le Prestataire dans la réalisation de ses missions.

Le Client s'engage à verser la somme due au titre la Prestation réservée.

Le règlement est effectué au plus tard le jour du rendez-vous ou avant le rendez-vous en cas de virement bancaire. Tout RDV non décommandé 48 heures à l'avance, par message écrit ou par email sera considéré comme dû et devra être acquitté en totalité.

Article 9. Limitations de responsabilité

En cas de force majeure ou à la suite d'un événement fortuit, le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable à l'égard des Clients. Ces derniers seront informés, par tout moyen, des suites de ces événements. La force majeure est entendue comme étant un événement extérieur, imprévisible et irrésistible. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de force majeure, ou de faute lourde ou intentionnelle du Client dans le cadre de la réalisation de la Prestation.

Article 10. Données personnelles

Le Prestataire s'engage à traiter les données personnelles de ses clients à des fins professionnelles et pour ses missions prévues dans le contrat.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données, ou de limitation du traitement, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018). Toute réclamation à ce sujet doit être portée, de préférence, directement auprès du Prestataire, afin de trouver une solution adaptée.

En cas de différend, le Client peut librement le signaler à la CNIL, avec les informations légales en sa possession sur l'identité du Prestataire (désigné au Préambule des présentes conditions générales de vente).

La durée de conservation et d'utilisation des données personnelles ne pourra pas excéder 3 ans, à compter de la première obtention de ces derniers.

Merci de consulter la politique de confidentialité, prévue à cet effet, disponible sur le site internet.

Article 11. Propriété intellectuelle

Cette clause est rédigée en stricte application du Code de la propriété intellectuelle. Les éléments fournis par le Prestataire dans le cadre de ses missions restent de l'ordre de sa propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction, modification et de diffusion sont réservés. La reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du Prestataire.

Chaque support de travail et de communication (papier, numérique, électronique, oral...) reste sous la propriété intellectuelle et le droit d'auteur du Prestataire. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de la réalisation de Prestations connexes ou similaires à l'activité du Prestataire.

Il est strictement interdit au Client de procéder au don ou à la revente des supports de travail délivrés par le Prestataire, sous peine de poursuites judiciaires.

Article 12. Discretion et secret

Les parties s'engagent réciproquement à respecter une politique de secret et de discrétion professionnelle dans le cadre de cette collaboration, et ne pourront fournir d'informations à caractère privé ou non public concernant l'autre partie.

En cas de différend, les parties restent tenues par cette obligation de secret professionnel et de discrétion, et violent le présent contrat s'ils ont un discours public de nature à porter préjudice à l'autre partie en cause.

Article 13. Délai de rétractation

Pour bénéficier immédiatement des services proposés, le Client renonce expressément à l'exercice de son droit de rétractation, prévu par le Code de la Consommation. En application de ces dispositions législatives, le Client ne pourra pas bénéficier du délai de rétractation de 14 jours s'il souhaite commencer la Prestation dès la réservation.

Le Client reconnaît, en acceptant ces présentes conditions générales de vente, que la renonciation expresse est la seule condition pour pouvoir bénéficier des services proposés par le Prestataire de services, avant l'expiration du délai légal de rétractation de 14 jours, lors des accords conclus à distance.

La renonciation expresse du Client est également obligatoire pour pouvoir bénéficier de services d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison, en application du Code de la Consommation, pris en son article L221-28.

Article 17. Retours Client

Afin d'améliorer ses services, le Prestataire peut demander à ses clients un retour statistique sur ses prestations à des fins professionnelles (sur ses supports de communication, pour rendre un rapport d'analyse commercial de ses pratiques...).

Le Prestataire peut revenir vers le Client, après une Prestation, pour lui proposer de remplir un questionnaire de satisfaction Client, qui sera utilisé uniquement à des fins professionnelles, et dans le respect de la politique de protection des données personnelles de ce présent document.

Le Prestataire peut diffuser des témoignages vidéos, audios et extraits de conversation avec le Client, afin de promouvoir son activité en ligne, sans dévoiler de données personnelles permettant son identification, sauf en cas d'autorisation expresse de sa part.

Conformément à l'article 9 du Code civil, tous les Clients ont le droit à la protection de leur image, dont leur voix, et leur vie privée. L'utilisation de photographies, audios et vidéos les concernant doit faire l'objet d'une cession de droit à l'image consenti par écrit. La cession des droits d'images consentie par le Client est valable pour 10 ans à compter de son autorisation écrite.

Le droit à l'image cédé vaut sur tous les supports écrits, audios et vidéos nécessaires afin de promouvoir les services réalisés par le Prestataire, réaliser des contenus publicitaires ou de prospection, sur tout support de quelque nature que ce soit. L'exploitation des supports concernés par le droit à l'image est restreinte à l'Union européenne.

Article 18. Contentieux

Pour une réclamation

En cas de différend entre le Prestataire et un de ses clients, ce dernier doit lui adresser une réclamation par écrit (par email à laetitia@alma-naissance.fr ou par courrier postal au 7, rue Belidor 75017 Paris). Le Prestataire dispose de deux semaines pour effectuer un retour par écrit. Si aucune solution proposée ne convient au Client, les parties s'efforceront de trouver une issue favorable, à l'amiable, avant toute procédure judiciaire.

Pour une résiliation des contrats d'accompagnement longue durée et naissance

Il peut être mis fin à tout moment au forfait de manière unilatérale par l'une ou l'autre des parties :

Si le Client souhaite mettre un terme au « contrat d'accompagnement longue durée », il en informe dès que possible le Prestataire par email à laetitia@alma-naissance.fr et par message au 06 20 58 11 59. Les séances déjà faites seront dues, sur la base des tarifs d'un rendez-vous individuel doula. Le reste des sommes déjà versées par le Client sera remboursé par le Prestataire dans un délai maximum de 15 jours à compter de l'email qui indique le souhait de mettre un terme au contrat d'accompagnement longue durée.

Si le Prestataire souhaite mettre un terme au « contrat d'accompagnement longue durée », il en informe dès que possible son client par email et par message. Les séances déjà faites seront dues sur la base des tarifs d'un rendez-vous individuel doula. Le reste des sommes déjà versées par le Client sera remboursé par le Prestataire dans un délai maximum de 7 jours à compter de l'email qui indique son souhait de mettre un terme au contrat d'accompagnement longue durée.

Pour un litige contractuel

En cas de litige, la Clientèle professionnelle s'engage à saisir la voie de l'amiable, avant toute procédure judiciaire. La Clientèle non professionnelle peut saisir gratuitement le centre de médiation compétent pour traiter les litiges relevant de la responsabilité du Prestataire nommé CNPM - <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu> - N° d'adhérent CNPM : XXXX

Dans tous ces cas de figure, les différends et litiges doivent rester strictement confidentiels et ne peuvent pas faire l'objet d'une crise médiatique causée par l'une des parties.

Dans le cadre d'un litige, et en l'absence de solution amiable, le Tribunal compétent est celui du ressort de la Cour d'appel du Prestataire, hors dispositions légales contraires.

Article 19. Maintenance et liens hypertexte

Les liens hypertextes présents sur le site internet sont susceptibles de renvoyer vers des sites, contenus ou documents tiers. En aucune façon, les liens hypertextes (par leur contenu ou leur créateur) ne peuvent engager la responsabilité du Prestataire. Le site internet est disponible de manière illimitée, 24h/24. Pour des raisons de mise à jour informatiques ou de problématiques internes, il est possible qu'il soit indisponible, pour une période donnée. Dans ce cas, le Prestataire s'engage à mettre en œuvre des actions pour rétablir son bon fonctionnement. Il n'est toutefois pas tenu pour responsable si les liens, accès et espaces demeurent inaccessibles. En ce sens, aucune indemnité ni compensation financière ne sera reversée par le Prestataire ou ses sous-traitants.

Date de la dernière mise à jour : 01/09/2024